



Demande en urbanisme 2021-05-0001

Informations générales

Matricule	0234 11 1443	Origine demande	D'une non conformité de l'immeuble existant
Type de demande	Dérogation		

Coordonnées

Propriétaire	Demandeur	Travaux
MAXIME PETEL VANESSA DEMERS 4453 Rue DU VERGER ASCOT CORNER QC JOB 1A0		4453 Rue DU VERGER ASCOT CORNER (QUÉBEC)

Description des travaux

Demande de dérogation mineure pour rectifier l'implantation du coin du garage qui est à 2,94 mètres contrairement à la norme 3,0 mètres que demande le Règlement de zonage 642.

Nature de la demande

Demande	Norme
Voir le document PDF "Demande de derogation - 4453 rue du Verger"	8.9 Normes d'implantation (Extrait) Un bâtiment accessoire doit être installé à une distance minimale (murs) de : 2,0 m de toute piscine; 2,0 m de tout autre bâtiment accessoire; 3,0 m de tout bâtiment principal.

Règlements

Type	Règlements	Article
Zonage	642	8.9

Vérifications

Respect des objectifs du plan d'urbanisme ?	oui
Relative à l'usage ou à la densité d'occupation du sol ?	non
L'immeuble est-il situé en zone d'inondation ou en milieu humide ?	non

Lots et zones

Zones :

No Lot	Rang	Plan cadastral	Superficie
4914335			

Réservé au fonctionnaire désigné

Demande reçue le	2021-05-12	Coût	400,00 \$
Approuvée		Dépôt	
Échéance	2022-05-12	Fin	
Renouvellement			

Stéphane Roy
Inspecteur municipal

Signature

Je, _____ soussigné, déclare que les renseignements ci-haut donnés sont exacts et que si la demande m'est accordée, je me conformerai aux dispositions des règlements en vigueur et aux lois pouvant s'y rapporter.

Signé à _____, ce _____ jour du mois de _____ 2021

Propriétaire ou procureur fondé

Propriétaire ou procureur fondé